

L'arrosoir Ô Légumes

Acte d'engagement PATE A PIZZA

Entre l'adhérent et le producteur

Nom et prénom : SARL « LAMIFASILADORE »
Mail : Julien Jarreton et Laura Plaisance
Téléphone : 5 Avenue Gaston Cabannes
33270 Floirac

Qui s'engage à :

- régler en 2 chèques sa commande
- trouver un remplaçant en cas d'absence
- être solidaire des aléas de la production
- participer à la vie associative

qui s'engage à :

- effectuer les livraisons chaque mois ou en décalage pour compenser
- fournir des informations sur sa production
- garantir des pâtes à pizza de sa production

LIVRAISON

Période de livraison : du 1er mai 2020 au 30 avril 2021 le 1^{er} mercredi de chaque mois

Lieu : Préau de la mairie, rue pasteur à Floirac

Horaires : de 18h30 à 19h45

Nb de boules par mois	1	2	3	4	5	6	7
Montant du chèque pour 6 mois	5,10 e	10,20 e	15,30 e	20,40 e	25,50 e	30,60 e	35,70 e

CONDITION DE REGLEMENT

Faire 2 chèques en une seule fois d'un montant identique. Se reporter au tableau ci dessus, soit 2 chèques de euros établis à l'ordre de SARL « LAMIFASILADORE ». encaissable le premier mercredi du mois de mai et de novembre.

Fait à _____ le _____
L'adhérent

Le producteur